



Le plan climat

Brest métropole a voté son plan climat air énergie territorial pour la période 2019-2025. Ce document vient prolonger le premier plan climat de 2012 et amplifier la politique de transition énergétique locale à mettre en œuvre dans les 6 années prochaines années.



Depuis près de 30 ans, les experts du climat, regroupés au sein du GIEC, alertent les états sur les conséquences du changement climatique provoqué par les activités humaines, émettrices de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Les derniers rapports du GIEC sont alarmants, et font état d'une situation climatique de plus en plus critique.

Consciente de ses responsabilités et de son rôle à jouer, Brest métropole entend rester un acteur engagé, participer à la lutte contre le changement climatique et poursuivre son action forte, engagée depuis 2012 et son premier Plan Climat Energie Territoire.

Pourquoi un plan climat ?

Ce projet territorial a pour objet de décliner à l'échelle locale une stratégie face à l'enjeu climatique global.

Il définit des objectifs, un programme d'actions et coordonne l'implication de l'ensemble des acteurs autour des thématiques suivantes : la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la réduction des consommations d'énergie, le développement des énergies renouvelables, la réduction des polluants atmosphériques, l'adaptation du territoire face au changement climatique. Il repose sur un diagnostic et est complété d'un rapport d'évaluation environnementale.

Un projet de territoire

L'énergie est au cœur de l'ensemble des activités humaines d'un territoire comme Brest métropole. Aussi, la réussite de cette transition passera nécessairement par la mobilisation individuelle et collective des acteurs, qu'il s'agisse d'entreprises, d'habitants, de collectivités, d'associations, etc.

Le nouveau plan climat air énergie territorial 2019 – 2025 intègre les enjeux de qualité de l'air et se veut une base de mobilisation de l'ensemble du territoire de la métropole.

Le programme d'actions proposé est le fruit d'une coopération forte : ateliers participatifs mobilisant les communes, les citoyens, les acteurs économiques; évaluation du premier Plan Climat ; politique énergétique de Brest métropole passée au crible d'un audit externe ; appel à contribution, etc.

Ce plan climat s'inscrit dans une dynamique appelant à favoriser l'émergence de toutes les initiatives. Le projet européen TOMORROW, dont Brest métropole est partenaire, sera l'un des leviers de mobilisation des acteurs du territoire dans la continuité du plan climat.

[En savoir plus sur le projet TOMORROW](#)

Publication

Synthèse du Plan Climat 2019-2025

Janvier 2020

∨ TÉLÉCHARGER
(3,98MO)

▶ TOUTES LES PUBLICATIONS

Publication

Plan climat 2019-2025 - Programme d'actions

Février 2020

∨ TÉLÉCHARGER
(3,74MO)

▶ TOUTES LES PUBLICATIONS

FAQ - Questions fréquemment posées

Affichage des résultats 1 à 3 sur 3 au total.

PLAN CLIMAT

Comment la révision du Plan Climat s'est elle déroulée ?

La révision du Plan Climat a été élaborée dans le cadre d'une démarche participative et contributive visant à mobiliser les différents acteurs du territoire.

Elle s'est déroulée du 31 octobre au 15 décembre 2019.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur Jeparticipe.brest.fr.

PLAN CLIMAT

Qu'est ce qui est ressorti des concertations concernant le Plan Climat ?

Les différentes étapes d'échanges ont permis de nourrir l'établissement du programme d'actions du Plan Climat révisé. Ce nouveau Plan Climat de territoire vise à étendre la dynamique d'action lancée par le 1er Plan climat.

Conformément aux dispositions réglementaires, le projet de Plan Climat révisé comprend principalement :

- > Une actualisation du diagnostic des émissions de gaz à effet de serre,
- > Un diagnostic des émissions de pollutions atmosphériques,
- > Un diagnostic de la vulnérabilité du territoire au changement climatique,
- > Un programme d'actions visant à atteindre les objectifs de réduction ou d'amélioration retenus.

Pour plus d'information, rendez-vous sur Jeparticipe.brest.fr.

PLAN CLIMAT

Quel est le programme d'actions pour le nouveau Plan Climat ?

Le programme d'actions est organisé en 13 secteurs d'intervention regroupant 58 actions.

Pour plus de détails sur le contenu d'une action, ou sur les acteurs identifiés pour contribuer à sa mise en œuvre, il convient de se référer au document complet "programme d'actions", disponible en consultation sur le site Brest.fr.



Votre question n'a pas trouvé de réponse ?
Contactez-nous !

POSER UNE QUESTION

Dernière mise à jour le : **07 septembre 2020**



HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil au guichet :

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)

Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h /18h

Samedi 8h30/12h30

Hôtel de ville de Brest

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi de 8h à 18h

Samedi de 8h30 à 12h30